



Espace Faubourg Québec

Août-septembre 2014

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

LA QUALITÉ DE VIE AU **CENTRE** DE NOS PRIORITÉS



Chers citoyennes et citoyens de Ville Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2013, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Tout au long de l'année 2013, l'arrondissement s'est consacré à la poursuite de sa mission première : offrir le meilleur service possible à ses citoyens et réaliser des projets permettant d'augmenter toujours davantage la qualité de vie au centre-ville. À cet égard, soulignons notamment la mise en chantier du projet d'aménagement de la rue Ontario Est et du Pôle Frontenac, lequel comprend la création d'un nouvel espace vert : la place Joseph-Venne.

Mentionnons également l'aménagement et l'animation de l'espace Faubourg Québec sous le viaduc Notre-Dame, un projet pilote couronné du mérite Ovation municipale 2014 de l'Union des municipalités du Québec dans la catégorie Développement communautaire et habitation

sociale. Et c'est sans compter l'apparition de murales rendant hommage à des personnalités marquantes de la culture québécoise, comme Marcelle Ferron, Robert Gravel et Alys Robi, qui viennent embellir le paysage urbain et contribuer à la lutte aux graffitis.

Ces réalisations, et bien d'autres encore, l'arrondissement les a menées à bien en générant un surplus de plus de 7 M\$. Autre bonne nouvelle, les résultats actuels permettent également de prévoir une situation financière excédentaire à la fin de l'année en cours.

Novembre dernier a marqué l'arrivée d'une nouvelle équipe d'élus à la tête de Ville-Marie. Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, je tiens à vous assurer que nous travaillons avec enthousiasme pour que le centre-ville demeure ce lieu unique où cohabitent avec succès les milieux résidentiel, commercial et des affaires.

Le maire de Montréal et de Ville-Marie,

Denis Coderre

Résultats financiers de 2013

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 7 317 700 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale, comme la vente de permis de construction et de modification ou d'occupation du domaine public.

Programme triennal d'immobilisations

En 2013, Ville-Marie a investi plus de 20,1 M\$ dans son programme d'immobilisations :

- Une somme de 1 161 000 \$ a été allouée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection de trottoirs à plusieurs endroits sur le territoire de l'arrondissement, en accordant la priorité à la sécurité dans le choix des interventions.
- Environ 2 248 000 \$ ont été utilisés pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement et ainsi en diminuer les frais d'entretien.
- Une somme de 6 386 000 \$ a été dédiée à l'aménagement du Quartier chinois et du domaine public.
- Enfin, 7 528 000 \$ ont été consacrés aux parcs et aux espaces verts, permettant, entre autres, le réaménagement ou le début des travaux dans les parcs Médéric-Martin, Percy-Walters et Toussaint-Louverture ainsi que les places Émilie-Gamelin et Henri-Dunant.



Travaux préparatoires au réaménagement de la rue Ontario Est

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013		2012
	Budget	Réalizations	Total
Revenus			
Taxes	96	87	
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts	20	18	38
Services rendus	10 022	16 549	13 244
Imposition de droits	7 824	10 233	14 195
Amendes et pénalités	259	485	402
Intérêts			
Autres revenus	36	332	710
Dotations budgétaires	70 148	75 224	71 004
	88 405	102 928	99 593
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	19 459	19 335	16 758
Sécurité publique	293	409	436
Transport	28 518	31 827	30 510
Hygiène du milieu	15 791	20 742	15 781
Santé et bien-être	515	883	900
Aménagement, urbanisme et développement	5 979	7 488	6 425
Loisirs et culture	17 850	20 465	20 784
Frais de financement			
	88 405	101 149	91 594
		1 779	7 999
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(86)	(870)
Surplus non affecté			
Surplus affecté		3 004	4 017
Réserves financières et fonds réservés		(133)	(285)
Montant à pourvoir dans le futur		162	107
		2 947	2 969
Surplus de gestion selon budget modifié			
Corrections – Corporatif		2 592	1 319
		7 318	12 287

Activités d'immobilisations (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2013

	2013		2012
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts			96
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			
Autres			14
	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>110</u>
Affectations			
Activités de fonctionnement		86	870
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		1 990	420
	<u>0</u>	<u>2 076</u>	<u>1 290</u>
Financement par emprunt	5 144	(186)	2 118
Total	<u>5 144</u>	<u>1 890</u>	<u>3 518</u>
Dépenses d'immobilisations			
Administration générale	300	14	
Sécurité publique			
Transport	1 344	948	2 337
Hygiène du milieu		195	268
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement			17
Loisirs et culture	3 500	733	896
Total	<u>5 144</u>	<u>1 890</u>	<u>3 518</u>

Indications préliminaires pour 2014

Budget de fonctionnement

Le budget de 2014 prévoit des dépenses de 87 035 500 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 18 257 000 \$. L'évolution budgétaire réalisée au 30 juin permet de prévoir un surplus de l'ordre de 2 136 700 \$ à la fin de l'année, principalement relié aux recettes de sources locales.

Programme triennal d'immobilisations

En 2014, l'arrondissement dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 4 970 000 \$. Diverses subventions, contributions et surplus des années antérieures contribuent à bonifier l'enveloppe budgétaire. C'est ainsi qu'en 2014 pas moins de 16 827 000 \$ sont prévus pour achever des travaux amorcés et pour réaliser de nouveaux projets.

D'ici à la fin du présent exercice financier, l'arrondissement poursuivra sa gestion rigoureuse du budget de façon à respecter les cibles établies tout en continuant à maintenir la qualité des services.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire 2015 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2015-2017, l'enveloppe totale de 17 279 000 \$ sera répartie de la façon suivante : 6 098 000 \$ en 2015, 5 591 000 \$ en 2016 et 5 590 000 \$ en 2017.

Rapport du vérificateur général de la ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2013, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur :

- Le renforcement du cadre normatif et du processus de sélection afin de pouvoir appliquer le respect des exigences encadrant l'exploitation des véhicules de cuisine de rue.

Le *Règlement autorisant et régissant la vente d'aliments sur le domaine public* (CA-24-129) a été adopté en avril 2014.

- L'obtention préalable du permis du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) avant d'accorder le permis d'occupation du domaine public pour un véhicule de cuisine de rue, conformément au cadre normatif réglementaire.

Depuis février 2014, l'arrondissement exige qu'une copie du permis du MAPAQ soit jointe à la demande de permis d'occupation du domaine public.

Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (Règlement n° 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération de base est de 52 157 \$ pour le conseiller de la Ville et de 69 127 \$ pour le conseiller de la Ville désigné par le maire dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant, Mme Valérie Plante reçoit une rémunération additionnelle de 3000 \$. En tant que présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU), Mme Karine Boivin Roy touche une somme de 3 477 \$, alors que M. Steve Shanahan obtient 1 000 \$ à titre de vice-président du CCU. L'allocation de dépenses de chaque élu est de 15 787 \$.



Exerciceurs au parc Toussaint-Louverture